

Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUÉSLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Avis à nos Abonnés

Prochainement, nous ferons présenter par la poste à ceux de nos abonnés qui n'ont pas soldé l'abonnement en cours, une traite du montant de leur souscription.

Les abonnements sont payables d'avance.

On peut s'abonner, sans frais, dans tous les bureaux de poste.

LA GRAPHOLOGIE

La graphologie qui fut autrefois un jeu aimable de société est en passe de devenir la plus dangereuse des armes. Grâce à l'appui bienveillant de quelques professeurs de philosophie, qui donnent à ses adeptes le plus en renom l'appui et le prestige de leurs titres d'agrégés et de docteurs, la graphologie a la prétention d'être une science exacte aux lois rigoureuses, aux conclusions infaillibles. Et voilà comment, en notre siècle où les carrières encombrées sont d'un accès si difficile, une profession nouvelle s'est instituée dont les débuts heureux présageaient une brillante fortune.

Tant que la graphologie se borne à déceler, dans les signes de l'écriture, les traits généraux du caractère d'une personne son action ne dépasse pas les limites d'une honnête plaisanterie. L'ordre, la méthode, la précision, l'orgueil, l'ambition peuvent se révéler plus ou moins par des coups de plume, comme d'autres symptômes peuvent trahir l'irrégularité, l'indécision, la modestie et la placidité. Une écriture peut dénoter chez son auteur l'absence ou la prédominance des goûts artistiques ; elle peut refléter l'état de maladie ou de santé, l'énergie morale ou le complet abattement.

Ce n'est pas qu'il n'arrive, de temps à autre, quelques impairs dans les portraits. Le graphologue se trompera parfois du tout au tout, attribuant à un auteur dramatique cassant et plein de lui-même des qualités d'humilité et de modération, et refusant à un avocat le goût affiné, l'esprit loyal et bon dont il a fait preuve pendant toute sa vie. Ces avaries sont pourtant assez rares. Néanmoins, dans le cas où le graphologue, semblable à la somnambule mal payée, accable de tous les défauts et de tous les vices que lui fournit son répertoire, le malheureux qui s'est permis de railler les mystères à la mode.

Cet exercice n'a rien de trop méchant quand ceux qui le suivent gardent par devers eux une petite provision de scepticisme et résistent aux emballements irréflectifs. Il n'y aurait pas de mal à demander au graphologue, dans les prix doux, le portrait d'un ami ou d'une amie d'après son écriture, si l'on ne devait jamais être soi-même trop vivement impressionné par les conclusions fatidiques du devin. Là est le premier écueil.

Mais le graphologue ne s'arrête pas à des données générales et prudentes sur le caractère. Il ne se contente pas de diagnostiquer, sur une simple adresse de lettre, l'esprit très vif, très fin et la sensibilité médiocre de celui qui l'a écrite ; à prédire, sur quelques

lignes d'écriture faussement attribuées à un comptable, la réputation certaine d'un auteur déjà célèbre ; à conclure des fioritures enveloppantes aux manières insinuantes et trop polies du correspondant ; à contrister le culte de quelques-uns pour un grand homme en relevant sous sa plume le tempérament d'un agent d'affaire. Ce sont là les bagatelles de la porte, les tours qui amorcent la clientèle et la mettent en appétit.

Le graphologue a des visées plus hautes que celles d'un simple portraitiste ou d'un photographe moral. Il prétend se hausser au double et terrible rôle de justicier et de conseiller. Il annonce qu'il décidera de la probité des gens d'après leur écriture et qu'il prêtera à point nommé au commerçant s'il sera volé ou non par son caissier.

On voit d'ici quelle énorme extension peut prendre la graphologie et quels bureaux de renseignements, sources d'énormes revenus, pourront fonder et gérer les habiles. Nous croyons toutefois que les malheureux qui se verront refuser un emploi sur les indications du graphologue tâcheront de lui faire payer ses manœuvres et il y a, dans l'avenir, pour les avocats des petits et des humbles, une jolie série de procès.

La graphologie est allée plus loin et elle a dit son mot dans l'affaire Dreyfus, relevant tour à tour dans l'écriture du détenu de l'île du Diable, les preuves d'une âme vile ou généreuse. L'opinion publique a assisté à ce spectacle avec défiance et si elle n'a pas marqué tout haut les sentiments que lui inspire le défilé des consultations des graphologues de tous les pays, dans la brochure de M. Bernard Lazare, les graphologues auraient tort d'en conclure qu'ils leur sont favorables.

On a parlé dans les journaux de consultations payées plusieurs milliers de francs. Les intéressés n'ont contesté que l'importance du chiffre sans, d'ailleurs, rien vouloir préciser. Nous voilà loin du simple louis avec lequel on payait au graphologue un portrait ordinaire. Serait-ce donc, dit le *Journal de Rouen*, parce qu'il s'agit de réhabiliter un traître que le tarif a été porté à cent cinquante ou deux cents louis ? Ces questions d'argent donnent singulièrement à réfléchir.

Néanmoins, les adeptes que la graphologie compte dans les classes cultivées et parmi les gens à système, songent sérieusement à en faire la base de toute une organisation de contrôle et d'informations. Les fonctionnaires seraient recrutés et ils recevraient leur avancement d'après les rapports des graphologues. On voit d'ici quel nouvel instrument de favoritisme et d'arbitraire serait mis à la disposition des politiciens qui ne sont déjà pas dépourvus de moyens d'exercer leur puissante et néfaste influence.

Mais après le spectacle que vient de nous donner, à l'occasion de l'affaire Dreyfus, cette prétendue science aux variations si imprévues et si inexplicables, l'opinion incline à penser que les habiles trouveraient toujours à s'arranger avec les graphologues. La graphologie sortira bien diminuée de cette intrigue ; ce n'est pas nous qui la plaindrons.

L'Académie et la Chanson

Triplets

Naguère, un chansonnier charmant
Fit un legs à l'Académie :
C'était un très bon mouvement
Venu d'un chansonnier charmant.
Mais vous allez savoir comment
Aux Quarante, on n'en voulut mie...
Naguère, un chansonnier charmant
Fit un legs à l'Académie,

Le testateur offrait un prix
A la meilleure chansonnette ;
A qui s'est de chansons épris
Le testateur offrait un prix :
On peut n'avoir pas de mépris,
Pour le hautbois et la musette...
Le testateur offrait un prix
A la meilleure chansonnette.

On annonça donc un concours,
Et la lice fut grande ouverte
A tous les rimeurs de nos jours,
On annonça donc un concours ;
Maigres et gras, et longs, et courts
Voulaient gagner la prime offerte...
On annonça donc un concours,
Et la lice fut grande ouverte.

Nombreux furent les concurrents,
Il plut des chansons à la ronde ;
Cinq cents se mirent sur les rangs,
Nombreux furent les concurrents.
Les appétits sont dévorants
Quand on croit que la braise abonde...
Nombreux furent les concurrents,
Il plut des chansons à la ronde.

Devant les membres du jury
Quand les poèmes comparurent,
Fallut voir le charivari
Devant les membres du jury !
Onc rien ne fut plus ahuri,
Mais toutes les œuvres déplurent,
Devant les membres du jury
Quand les poèmes comparurent.

« Rien n'était bien, rien n'était bon
Dans cette chanson actuelle !
Pourquoi pas la faridondon ?
Rien n'était bien, rien n'était bon.
Pas un pauvre petit fredon
Plein de gaieté spirituelle...
Rien n'était bien, rien n'était bon
Dans cette chanson actuelle !

» Puis, on ne peut pas bien jouir
De ces chansons sans leur musique ;
Leur charme doit s'évanouir,
On ne peut pas bien en jouir.
Il faudrait nous les faire onir,
Par une chanteuse authentique,
Car on ne peut pas bien jouir,
De ces chansons sans leur musique. »

Voyez-vous les vieux polissons !
Il leur faudrait une divette
Pour interpréter ces chansons :
Voyez-vous les vieux polissons !
Faute de Patis, de Nillsons,
Ils se contenteraient d'Yvette :
Voyez-vous les vieux polissons !
Il leur faudrait une divette.

En fin de compte, aux héritiers
Ils rendront la bonne galette :
Au lieu d'aller aux chansonniers,
Elle revient aux héritiers.
O chansonniers, vous vous fouillez !
Ils se sont payé votre tête...
Les immortels aux héritiers
Ont rendu la bonne galette.

Tout ça, c'est la faute à Salis ;
Avec ses farces chatnoiresques

Il s'en est fait des ennemis ;
Tout ça c'est la faute à Salis.
Ses larbins n'étaient-ils pas mis
En académiciens grotesques ?
Donc, c'est la faute de Salis
Et de ses farces chatnoiresques.

Chansonniers, il ne fallait pas
Blaguer ainsi l'Académie,
Et la dauber à tour de bras ;
Chansonniers, il ne fallait pas !
Vous n'étiez déjà pas si gras
Sans aggraver votre anémie...
Chansonniers, il ne fallait pas
Blaguer ainsi l'Académie.

Si peu qu'il leur reste de dents
Ces messieurs vous en gardaient une ;
Ils surent se montrer mordants
Si peu qu'il leur reste de dents.
Vous riez d'eux... mais eux, prudents
Sans bruit mijotaient leur rancune...
Si peu qu'il leur reste de dents,
Ces messieurs vous en gardaient une.

P. B.

AFFAIRE DREYFUS

Les amis de Dreyfus continuent leur campagne en faveur du traître.

Ainsi le frère de Dreyfus, dans une lettre, cherche à faire du comte Esterhazy le sosie du traître. Dès que l'accusation portée contre lui a été rendue publique, M. Esterhazy, ancien commandant, s'est mis sous la tutelle du ministre de la guerre, auquel il a écrit pour réclamer une enquête ; il est prêt, dit-il, à répondre à toutes les questions.

La dénonciation de M. Mathieu Dreyfus va suivre les phases d'une instruction. — La justice civile statuera et prononcera après avoir mis « l'auteur » de la dénonciation en demeure de produire ses justifications.

En attendant, l'accusateur est en Alsace. Les amis du commandant Esterhazy, affirment que cet officier supérieur est la victime d'une infâme machination. D'après eux, c'est le colonel Piquart qui aurait constitué le dossier sur lequel le frère de Dreyfus, compte appuyer sa dénonciation.

— Il semble, en dernière heure, que les amis de Dreyfus veuillent changer de tactique ! Ils prétendent que leur ami a bien livré des documents à l'Allemagne, mais que tous étaient faux.

Tout le monde attend avec confiance, le jugement du tribunal de la Seine, reconnaissant l'autorité de la chose jugée.

Il faudrait en finir et vite ; car, comme dit avec raison la *Patrie*, le résultat le plus clair de cette abominable campagne, sera de salir quelques officiers et d'entamer la confiance de la nation.

CHAMBRE DES DEPUTÉS

Séance du 16 novembre

Les couloirs et les tribunes sont pleins de monde. On attend avec impatience l'incident qui doit être soulevé sur l'affaire Dreyfus.

Le président donne la parole à M. le comte d'Alsace, prince d'Heinin, pour adresser une question au ministre de la guerre qui l'accepte, au sujet des lettres parues le 15 dans les journaux.

M. le général Billot déclare que, chargé de veiller à la défense nationale et à l'honneur de l'armée, il ne manquera pas à son devoir. L'incident est clos.

Le budget de l'instruction publique

M. Etienne Déjean s'occupe de la prétendue crise de l'Université. Il prétend exagéré le pessimisme de M. Bouge, rapporteur.

Enfin M. Carnaud critique les réductions

TRIPLE INJURE

L'Alliance annonce qu'un électeur de l'arrondissement de Figeac vient d'être pourvu de la médaille militaire en récompense de sa belle conduite pendant l'expédition de Tunisie.

Nous adressons à ce brave toutes nos félicitations.

Mais, ce qui nous a fortement étonné, c'est que l'Alliance, dans son article, composé pour servir de réclame électorale à M. Delpon — injurie à la fois M. Delpon et le Ministre de la Guerre. On n'est jamais trompé que par les siens!

Mais l'Alliance injurie aussi le brave citoyen qui, sur le champ de bataille, a noblement accompli son devoir; c'est ce qui nous a écœuré.

Il résulte, en effet, de l'article en question: que M. Delpon, — ami du général Billot comme M. Brassac de Léon!!! — a fait des démarches auprès du Ministre non dans le but de faire récompenser un bon soldat, mais afin de servir ses propres intérêts électoraux.

Que le ministre de la guerre, en décernant la médaille militaire au citoyen de Figeac a voulu non récompenser un brave, mais « chauffer » la candidature Delpon.

Enfin l'Alliance conteste le mérite de notre compatriote; c'est un violent soufflet qu'elle lui applique car elle a l'air de lui dire: « Vous avez été médaillé non grâce à votre mérite, mais grâce à l'intervention du concurrent du député actuel. »

Il n'y a que les grrrands déportés à Cayenne (???)... ou ailleurs (!!) qui n'aient pas besoin d'intermédiaires pour obtenir les récompenses sollicitées!

M. Brassac ne conteste pas son propre mérite et cependant beaucoup le prétendent contestable... On a des indulgences pour soi-même!

En somme, l'attitude de l'Alliance est à la fois grotesque et inconvenante.

Grotesque: elle injurie le Gouvernement qu'elle aime, le candidat qu'elle patronne.

Inconvenante: elle injurie un brave qui a vaillamment combattu pour la gloire de son pays.

C'est complet!...

Nomination

Nous apprenons avec un bien vif plaisir que M. Rodolose, architecte départemental, vient d'être nommé expert près le tribunal civil de la Seine.

M. Rodolose avait su conquérir à Cahors, par l'affabilité de son caractère, de nombreux et fidèles amis.

Nous applaudissons de tout cœur à cet avancement mérité.

Société des Sauveteurs du Lot

Les jours des exercices des membres de cette société ont été modifiés ainsi qu'il suit:

Procès de presse
La Cour de cassation a rejeté le pourvoi de M. Decamps, ancien sous-préfet d'Apt. chef adjoint du cabinet de M. Turrel, ministre des travaux publics, contre l'arrêt de la cour d'appel de Montpellier déclarant que les articles du *Petit Provençal*, dont il s'est plaint, devaient être déférés non à la police correctionnelle, comme il l'a fait, mais à la cour d'assises.

Les troubles du théâtre de Marseille
Le maire de Marseille a signé un arrêté fermant momentanément le théâtre de cette ville, en raison des manifestations bruyantes du public. Ces manifestations étaient motivées par le retrait de la subvention par le Conseil municipal.

CHRONIQUE LOCALE

Vote de nos députés
Affichage du discours de M. Léon Bourgeois.
M. Bourdin s'est abstenu.
Ont voté pour: MM. Rey, Lachièze et Vival.

SOCIÉTÉ DES ÉTUDES DU LOT
Séance du 8 novembre

Présidence de M. Combarieu, président semestriel.
M. le Secrétaire général dépose les publications reçues. Il signale dans le *Bulletin Héraldique de France* (avril 1897) une notice sur la famille de Gironde, dont la filiation remonte au x^e siècle et qui forma des branches en Quercy, en Périgord, en Italie, en Auvergne et en Languedoc.

Ce fut un Gironde, dit Saint-Allain (T. VII, p. 105) que le roi Henri II envoya comme commissaire pour terminer le curieux différend qui s'était élevé entre les riverains de la Dordogne et de la Gironde. Il s'agissait de décider laquelle de ces deux rivières donnerait son nom au fleuve formé par leur jonction. L'envoyé du roi de France les mit d'accord en faisant donner son propre nom au fleuve qui s'est depuis appelé la Gironde.

M. Bonnard présente une médaille satirique du 16^e siècle d'origine allemande, probablement, et d'inspiration protestante. Une des faces représente le pape Célestin dont les traits renversés reproduisent la figure de l'empereur Théodore; l'autre face représente par le même procédé St-Germain et l'hérétique Pélagé.

Le même montre une médaille celtibérienne du 1^{er} siècle, trouvée à Toulouse, qui porte en caractères celtibériens, le nom de la ville d'Osda, actuellement Huesca.

M. l'abbé Gary donne lecture d'une notice publiée par M. Rupin, de Brive, dans le *Bulletin de l'Art chrétien* sur les peintures, de l'église de Tauriac (Lot).

La Société émet le vœu que pour assurer la conservation de ces remarquables peintures du XVI^e siècle, l'église de Tauriac soit classée comme monument historique.

Au Tonkin
La *Quinzaine coloniale* annonce que deux ingénieurs délégués par les cinq grands établissements de crédit de Paris vont partir par le paquebot du 21 de ce mois à destination de l'Annam-Tonkin. Ils ont pour mission d'étudier les conditions de réalisation du programme qui vient d'être arrêté par le gouvernement général, et qui comporte la construction de 600 kilomètres de voies ferrées. La largeur de la voie serait de 1 mètre. La priorité est donnée aux lignes de Hanoi à Haïphong et de Hanoi à Nam-Din. La garantie d'intérêt fournie par l'Indo-Chine serait de 4 0/0.

En Crète
Un prince régnant
On annonce, de source grecque, que le tsar insiste en faveur de la nomination du prince Joseph de Battenberg, non comme gouverneur, mais comme prince régnant de Crète.

D'accord avec la Russie, M. Hanotaux a proposé de nommer le colonel Schæffer commissaire général en Crète pour une durée de six mois à partir du 1^{er} décembre et de faire les préparatifs nécessaires en vue de l'élection du prince Joseph de Battenberg.

La Turquie et la Triplice
Le *World*, de New-York, affirme que la Turquie vient d'entrer dans la Triplice après avoir posé les conditions suivantes: L'Allemagne s'oblige à fournir des armes pour l'armée et la flotte turque, et la Turquie promet en retour de marcher contre la Russie, si cette puissance venait à troubler la paix.

D'autre part, la *Stampa* publie un article dans lequel un rédacteur de ce journal relate une conversation avec un personnage berlinois au cours de laquelle celui-ci expliqua les raisons qui décidèrent Guillaume II à se faire le défenseur de la Turquie.

L'empereur allemand n'aurait, d'après lui, pris cette attitude qu'afin de pouvoir un jour ou l'autre opposer la Turquie à la Russie.

Deux Conserits écrasés
Un accident s'est produit sur la ligne de Vire à Paris.
Le train 54, dédoublé à cause de l'affluence des voyageurs et des soldats rejoignant leur corps, venait de passer la station de Saint-Cyr et allait arriver à Versailles, quand deux jeunes gens, qui se trouvaient dans des compartiments différents, commirent l'imprudence de se pencher à la portière.

A ce moment, le train n° 11, quittant Paris à une heure vingt-cinq, arrivait à la hauteur du train 54. Les deux jeunes gens furent pris en écharpe et tués sur le coup. Leurs corps ont été déposés à Versailles.

L'identité de l'un n'a pu encore être établie; l'autre se nomme Eugène Heurtauld, originaire de Saint-Clair-de Brioude, il était affecté au 29^e régiment de chasseurs à pied à Vincennes.

opérées par la commission du budget, notamment en ce qui concerne des bourses de l'enseignement secondaire.
M. Cochin fait l'éloge de l'enseignement congréganiste.
M. Léon Bourgeois monte alors à la tribune, réplique victorieusement à M. Denys Cochin et montre avec éloquence la valeur de l'enseignement laïque.
L'affichage du discours de M. Bourgeois est voté par 320 voix contre 94.

Sénat

Séance du 16 novembre

Le Sénat valide l'élection de M. Bourgeat dans le Tarn-et-Garonne.

M. le Provost de Launay demande la mise à l'ordre du jour de la prochaine séance du projet de loi sur la trahison et l'espionnage. Il invite ensuite M. Scheurer-Kestner à fournir de larges explications sur une affaire qui passionne en ce moment l'opinion publique.

La mise à l'ordre du jour de la prochaine séance est repoussée à mains levées.

INFORMATIONS

Le Président de la République aux chantiers de l'Exposition

M. Félix Faure a visité les chantiers de l'Exposition universelle. Il y a été reçu par M. Henry Boucher, ministre du commerce, et par M. Alfred Picard, commissaire général.

Le président, après avoir examiné les maquettes des nouveaux palais des Champs-Élysées, celle du pont Alexandre III, ainsi que le personnel des chantiers, a parcouru les travaux de construction et a terminé sa visite par l'examen, sur un bateau qui l'a conduit au pont de l'Alma, des travaux d'aménagement des quais.

Conseil des ministres

Les ministres se sont réunis avant-hier, à l'Élysée, sous la présidence de M. Félix Faure.

Le ministre des affaires étrangères a entretenu le conseil des négociations pendant avec l'Angleterre au sujet des affaires du Niger.

Les travaux de la commission se poursuivent régulièrement.

M. Hanotaux a également mis le conseil au courant des négociations qui ont amené la délivrance des prisonniers détenus par les riffsains et la remise du corps de notre compatriote Peinen.

Nous parlons, d'autre part, de la déclaration du ministre de la guerre relative à l'affaire Dreyfus.

L'Élection de Privas

On annonce comme certaine la candidature de M. Antoine Chalamet, professeur d'histoire au lycée Lakanal, membre du Conseil supérieur de l'instruction publique, dans la deuxième circonscription de Privas.

M. Chalamet est le fils de l'ancien vice-président du Sénat.

BEN BACHIR

AU MAROC⁽¹⁾

SCÈNES DE LA FRONTIÈRE

PAR ACHILLE LÉGER

Mektob!
C'était écrit!

XI

UN ENLÈVEMENT

Mahmoud, honteux et confus, resta près de deux mois sans aller à la tente. Mais sa passion, loin d'être éteinte, devenant de jour en jour plus violente, il y retourna comme poussé par un destin fatal.

Zohra, l'ayant reçu avec une froideur marquée, étonnée de son audace, il ne s'occupa plus que des moyens d'arriver infailliblement à son but. Coûte que coûte il lui fallait satisfaction.

A partir du jour de la tentative criminelle de Mahmoud, Zohra ne sortant plus jamais sans être accompagnée, il fallut chercher un guet-apens d'une autre nature.

Il dit un jour à Ben Bachir:

« J'ai une grande quantité de laine dont je désire me défaire au plus vite; comme je

sais que tu en connais la valeur, charge les deux mules qui me restent et va la vendre au marché d'Oudchda.

« Je connais la ville dit Ben Bachir, c'est la plus rapprochée de la frontière française. »

« Bien, reprit Mahmoud, il te faudra au moins huit jours pour aller et venir. Pars demain matin et qu'Allah te protège! »

« Ou Allah! sidi, termina le berger. »

Rentré à sa tente, ce dernier avertit sa fiancée de son absence; Zohra versa quelques larmes en songeant aux dangers qu'il allait courir et à ceux qu'elle prévoyait pour elle-même, puis, résignée, elle le pressa sur son cœur en l'embrassant tendrement.

Le berger parti, restait à éloigner Meriem, sous un prétexte quelconque. Un jour que la jeune fille était allée aux tentes chercher des provisions, Madmouh lui demanda si elle ne voudrait pas aller jusqu'à la barque pour y prendre un objet qu'il y avait oublié, lui disant qu'il en avait besoin et qu'il n'avait pas le temps d'y aller lui-même. La négresse ne se doutant nullement des projets du maître qu'elle ne cherchait même pas à deviner, accepta et partit aussitôt.

Le contrebandier courut à la tente de Zohra, la salua en entrant et s'assit à côté d'elle sans plus de façon. Il lui fit alors une peinture brûlante de la passion insensée qui le dévorait, lui dit que si elle le voulait, il la prendrait pour femme légitime. Il ajouta, en se rapprochant d'elle, qu'il lui donnerait tout ce qu'il possédait.

Zohra, qui attendait avec impatience le re-

tour de Meriem et qui ignorait la commission dont on l'avait chargée, resta inflexible. Mahmoud, la prenant alors par la taille, voulut l'attirer à lui, mais promptement comme l'éclair, elle glissa entre ses bras, se leva vivement et sortit de la tente pour aller à la rencontre de Meriem qui arrivait juste à ce moment et plus tôt que l'aventurier ne s'y attendait.

« Seigneur, dit-elle, je n'ai pas osé aller jusqu'à la barque; arrivée à environ la moitié du sentier, j'ai aperçu de loin, sur la mer, une autre barque montée par quatre hommes qui se dirigeait de ce côté. »

« M'leh! m'lech! dit Mahmoud, j'y cours. »

Il passa au plus vite prendre ses armes et se dirigea en toute hâte vers la côte. Il aperçut déjà éloignée du rivage, l'embarcation signalée par Meriem qui emmenait la sienne avec elle. Il poussa un rugissement de fureur et remonta.

« Volé, toujours volé! disait-il, oh! ces chiens, fils de chiens! »

Zohra recommanda ensuite à Meriem de ne jamais la quitter; désormais, elle l'accompagnerait elle-même jusqu'à la porte de l'enclos, quand elle irait aux tentes chercher des provisions et reviendrait avec elle.

« C'est à cause du maître, » ajouta-t-elle à la négresse qui ne comprit qu'à moitié le sens de ces mots.

Fatiguée de tant d'obsession, Zohra prévoyant et craignant une catastrophe imminente, se promit intérieurement de faire part cette fois à son fiancé de tout ce qui s'était passé.

En effet, elle raconta à Ben Bachir, le jour même de son retour, la folle passion dont Mahmoud brûlait pour elle et les deux tentatives de violence dont elle avait été l'objet.

Le jeune homme, à cette nouvelle, entra sur le champ dans une violente colère:

« Le lâche! disait-il, le lâche! Je le tuerais! »

Zohra, parvenue à le calmer, le dissuada de son projet et lui dit que, malgré l'assurance qu'il pouvait avoir de sa résistance et de sa fidélité, on ne pouvait prévoir jusqu'où Mahmoud était capable de pousser ses desseins.

« Fuyons plutôt, ajouta-t-elle, il n'osera pas nous poursuivre et nous nous mettrons à l'abri de ses tentatives criminelles et de ses instincts de bête sauvage. »

« Ou Allah! dit Ben Bachir, fuyons, partons cette nuit même. »

Ils firent à l'instant leurs préparatifs et quittèrent cette tente hospitalière où ils auraient pu vivre longtemps heureux, sans la folle passion de leur maître. Ils emportaient avec eux leurs vêtements, tous les objets propres à leur usage personnels et l'argent qui provenait du sac oublié dans la broussaille par Mahmoud, les deux cents francs, prix de la peau du lion et des sommes gagnées par Ben Bachir pour ses parts dans la vente des troupeaux et de la laine des brebis. Le tout pouvait être évalué à trois mille francs environ qui furent confiés aux soins de la négresse. Ben Bachir était armé jusqu'aux dents.

(1) Traduction et reproduction réservées.

Lundi, jeudi et samedi : gymnastique
Mercredi et vendredi : escrime, de 8 à 10 h. du soir.
Le dimanche matin, de 8 h. 1/2 à 10 h., sera réservé aux pupilles qui ne peuvent assister aux séances du soir.

Officiers ministériels

Sont nommés, par décret :
Notaires : M. Reygade à Prayssac, en remplacement de M. Mousset.
M. Rausières à Valprionde, en remplacement de M. Reygade.

Musique du 7^{me} de ligne

PROGRAMME DES 18 ET 21 NOVEMBRE 1897
L'attaque (Allegro) Josneau.
Le roi de Lahore (Ouv.) Massenet.
Bénédictine (Valse) A. Petit.
Le Pré aux Clercs (Fant.) Herold.
A. Réverie du Soir St-Saëns.
B. Marche Française
De 3 h. 1/2 à 4 h. 1/2 (Allées Fénélon).

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 13 au 18 novembre 1897
Naissances
Blanc, Paul-Jules, rue du Lycée, 15.
Gauthier, Léontine, rue du Château.
Painchenat, Marguerite-Marie-Jeanne, Place du Théâtre, 5.
Alayrac, Jeanne-Antoinette-Paule-Andrée, Place de la Merci, 7.
Mariages
Bourgnon, Pierre, employé de commerce et Sembel, Marie, robeuse.
Holié, Antonin facteur des postes et Col-défy, Marie-Elodie.
Décès
Flaugéac, Marie, épouse Lacavalerie, 27 ans, rue Nationale, 19.
Pomié, Joséphine, épouse Lescaie, 70 ans, rue de l'Université, 27.

Arrondissement de Cahors

PUY-L'ÉVÊQUE. — Conseil municipal. — On nous écrit : Le Conseil municipal de Puy-l'Évêque a tenu sa session de novembre dimanche dernier. Plusieurs affaires intéressantes étaient à l'ordre du jour :
Construction d'un ponceau à Côte-Guiral; réparation à l'école de garçons; construction d'un puits sur la route nationale; construction d'une passerelle aux Escagnoux; achat d'une horloge; travaux au marché couvert, etc., etc.
Aucune de ces questions n'a pu être résolue faute de devis assez précis.
La question du marché couvert surtout, a ému le Conseil. Les travaux du marché avaient été adjugés à 2800 fr., aujourd'hui l'architecte présente une note à payer de 1300 fr., pour travaux en sus déjà exécutés, et tout n'est pas terminé. On ne s'explique pas ces erreurs, les travaux ayant été exécutés par un conseiller municipal, qui avait donné les indications nécessaires pour dresser le devis.

Le Conseil en approuvant ce devis est obligé de sacrifier les autres travaux ou d'emprunter. En outre comment va-t-il faire, pour mettre en adjudication des travaux déjà faits ?

Voilà de nombreux embarras et nous nous demandons quelle sera la solution donnée. C'est ce que nous verrons dimanche 21 novembre, date à laquelle le Conseil s'est ajourné.

Nous rendrons compte de cette séance.

BLARS. — La grotte du Cuzoul. — La grotte du Cuzoul, connue depuis longtemps mais inexplorée mérite certainement d'être vue de tous les gens qui aiment à voir de belles choses.

Chaque semaine, quelques touristes attirés par la magnificence des lieux, viennent se rendre compte de ce spectacle à la fois sublime et grandiose. Car c'est d'après Martel, l'une des plus belles de l'Europe.

L'entrée est très facile. La première salle haute de douze à treize mètres compense les fatigues du visiteur. Des milliers de colonnes, des piliers qui pendent, qui montent, qui se coupent, remplissent d'admiration. Une fois la première salle visitée on arrive au bord d'un précipice. C'est là qu'est le beau. On y descend à l'aide de fortes cordes. Mais comme l'on n'a pas un éclairage suffisant, on ne peut pas se rendre compte ou du moins entièrement du sublime tableau qui s'offre aux yeux. Des visiteurs entr'autres l'abbé Albe, professeur à Montfaucon, y sont descendus. D'autres personnes de la commune, y sont également descendues. Un aménagement qui serait facile permettrait d'y descendre sans trop de difficultés.

Sortant du gouffre profond de vingt mètres, on rencontre un autre trou long de huit à dix mètres, où un homme passe facilement en rampant. On arrive à une série de salles où la voute est moins élevée mais qui offrent plus de beautés que la première. Ce sont des piliers sans fin, des salles spacieuses, admirables....
C'est là, en un mot, une excursion à faire.

CABRERETS. — A propos de M. Peyrichou. — On connaît la campagne que le *Télégramme* a menée contre l'honorable M. Peyrichou, ancien maire de Cabrerets. Après avoir, par plusieurs articles, essayé de faire planer des soupçons sur l'honorabilité de M. Peyrichou, le *Télégramme* est aujourd'hui obligé de rectifier ses assertions. Mais ce n'est pas de très bonne grâce qu'il insère les lettres rectificatives de l'ancien maire de Cabrerets.

« Encore M. Peyrichou ! » s'écrie-t-on !... nous concevons, en effet, que ces rectifications gênent les rédacteurs de la feuille toulousaine. Elles prouvent, en tout cas, qu'au *Télégramme*, on combat les adversaires politiques par tous les moyens... bons ou mauvais !....

SAINT-MARTIN-LABOUVAL. — La fête patronale de Saint-Martin a été très belle, malgré le vent qui soufflait avec furie.

La foule était grande, tous les établissements publics étaient bondés jusqu'à deux heures du matin. Le bal de nuit a été raté à cause du grand vent qui enlevait la poussière des routes pour la jeter jusque dans les yeux des passants. Cette fête s'est terminée mardi soir; nous pouvons aussi dire (à l'honneur de la jeunesse), qu'elle a été très pacifique.

Arrondissement de Gourdon

QUATRE-ROUTES. — Vol, avis aux cyclistes. — M. Sérager de la Sudrie près les Quatre-Routes, eut ces jours derniers, la malencontreuse idée de laisser sa bécane, la nuit devant sa porte, dans sa cour. Un mauvais plaisant enleva à la roue motrice, sa chambre à air et son enveloppe. Malgré toutes les recherches, elles n'ont pu être retrouvées.

Est-ce plaisanterie ou vol ? Nous opinons pour le vol et pensons bien, que le ou les voleurs sont peu éloignés d'ici, car les vagabonds ne manquent pas.

POUZAT D'USSEL. — Incendie. — Dans la matinée du 16 novembre, le village du Pouzat, commune d'Ussel, était subitement mis en émoi par l'incendie d'une grange couverte en chaume et appartenant à la veuve Julie Lagrèze.

Malgré de prompts et rapides secours, il a été totalement impossible d'atténuer les progrès et les ardeurs du feu, qui, se trouvant activé par des amas de paille et de fagots, a consumé l'immeuble en peu de temps.

Si par malheur, le vent d'est avait soufflé aussi impétueusement que ces jours derniers, les habitations voisines auraient été exposées à de sérieux dangers.

Les causes du sinistre sont inconnues. Les pertes purement matérielles, sont couvertes par une assurance.

BULLETIN FINANCIER

Le marché est très ferme et le mouvement d'affaires prend de jour en jour plus d'ampleur.
Nos rentes clôturent : le 3 0/0 à 103,82 au lieu de 103,80; le 3 1/2 0/0 à 106,72 au lieu de 106,75. L'amortissable cote 102,70.
La Banque de France se traite à 3780.
Le Crédit Foncier est demandé à 657, signalons la hausse au Crédit Lyonnais à 787.
Le Comptoir National d'Escompte est ferme à 582; la Société Générale se négocie à 525.
Le Suez s'inscrit à 3270.
Nos chemins finissent : le Lyon à 1853; le Midi à 1865; l'Orléans à 1852.
Parmi les fonds étrangers, l'Italien se traite à 95,15; le Turc s'inscrit à 22,17; la Banque Ottomane à 591,50; l'Extérieure cote 60 13/16; le Portugais 20 3/4.
Le Russe 3 0/0 1891 s'avance à 94,50; le 3 1/2 0/0 à 100,85 et le 4 0/0 consolidé à 103,55.
Au comptant, les actions de la Société d'Escalée, par suite de réalisations de bénéfices reviennent à 628.
L'action Bec Auer se négocie à 749 et 750.
Les obligations des Chemins Ottomans Salonique-Constantinople sont à 289 et les Smyrne-Canobi à 377,50.
En Banque, l'action de la Société Continen-

tale d'automobile est recherchée à 149 et 150. Malgré la majoration de 40 0/0 des tarifs primitifs, nous croyons savoir que la Société a reçu de nouvelles et importantes commandes.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

RECOMMANDATIONS EN VUE D'ÉVITER, DANS LES TRANSPORTS PAR CHEMIN DE FER, LES PERTES DE COLIS OU LES RETARDS DANS LEUR LIVRAISON.

Beaucoup de personnes ont pris l'habitude d'inscrire, sur les colis-bagages ou autres qu'elles remettent en chemin de fer, leur adresse et le nom de la gare destinataire.

Cette précaution évite presque toujours les fausses directions avec leurs conséquences, c'est-à-dire les retards dans la livraison ou même la perte des colis. Aussi se généralise-t-elle de plus en plus.

Pour faciliter l'inscription de la gare destinataire à chaque nouveau voyage, la Compagnie d'Orléans met en vente, dans ses gares et stations, des carnets d'étiquetter gommées et des liasses de fiches, au prix de 0fr05 le carnet de 10 étiquettes en liasse de 10 fiches.

Billets d'aller et retour de famille, pour les stations thermales, hivernales et balnéaires des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salies-de-Béarn, etc.

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets de famille de 1^{re}, 2^e et 3^e classes, comportant une réduction de 20 à 40 0/0, suivant le nombre des personnes, sont délivrés toute l'année, à toutes les gares du réseau d'Orléans, pour les stations thermales, hivernales et balnéaires du Midi, sous condition d'effectuer un parcours minimum de 300 kilomètres (aller et retour compris), et notamment pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Goéthary (halte), Hendaye, Pau, Saint-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn, etc.

Durée de validité : 33 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Pour plus amples renseignements, consulter le Livret-Guide de la Compagnie, dont l'envoi gratuit est fait sur demande adressée à l'Administration centrale, 1, place Valhubert, Paris.

Bibliographie

SAINT-NICOLAS. — 18^e année. — Sommaire du n° 51. — 18 Novembre 1897.
Dernier combat (P. du Château). — Philéas et Chantrouille (Esp.) — Comment le roi de la lune eut un fils (Daisy St-Jean). — Pris à son propre piège (Sonnailles). — En route! (A. de Gériolles). — Les grenadiers de la garde (X...). — Bouche inutile (Roger Dombre). — Boîte aux lettres. — Tirelire aux devinettes.
Illustrations par J. Le Blant, G. Womrath, Kay, A. Gaillard, Em. Bayard, etc.
Envoi franco d'un numéro spécimen sur demande par lettre affranchie.
Bureaux à la Librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris.
Abonnements : Six mois, 10 fr. Un an, 18 fr.

Les trois fugitifs se mirent en route vers deux heures du matin. Au point du jour ils avaient déjà dépassé la forêt et traversaient une assez longue plaine terminée par des coteaux couverts de verdure et de figuiers de barbarie. Arrivés là, ils prirent à peine une heure de repos, mangèrent une galette et burent de l'eau à une fontaine voisine. Puis ils continuèrent en se rapprochant de la frontière française, dans l'intention de gagner la petite ville d'Oudchda où ils pourraient s'établir.
Ils avaient compté sans la ténacité de Mahmoud Ould Sadock qui ne voulait pas abandonner sa proie et qui avait confié au fils d'un de ses khamméc le soin de veiller de loin sur leurs pas et leurs démarches.
Averti dès six heures du matin, il monta sur sa mule la plus rapide et se mit à leur poursuite. Il ne lui fut pas difficile de suivre leurs traces à travers la forêt, un seul sentier conduisant à l'autre extrémité; mais, à partir du commencement de la plaine, quelle route pouvaient-ils avoir suivie? Il se pencha et reconnut bien vite sur le sable fin l'empreinte de plusieurs pieds se dirigeant en face de l'autre côté. Mettant sa mule au galop, il arriva rapidement au monticule où ils s'étaient reposés, constata que l'herbe était foulée comme si plusieurs personnes s'y étaient assises, retrouva encore un peu loin des traces révélatrices, continua son chemin et après une grande heure de marche prudente, les aperçut enfin, grimant péniblement un petit coteau boisé où il soupçonnait avec

raison qu'ils feraient halte pour prendre du repos.

Ralentissant alors la marche de sa monture, il fit un grand détour pour ne pas être vu, tourna le coteau, s'arrêta au bas, descendit de sa mule, l'attacha à un arbre et monta en se courbant et en rampant dans la direction où il devinait la présence des trois fugitifs.

Il les aperçut en effet endormis sur l'herbe à l'ombre des arbres dans une sinuosité de terrain. Sans approcher plus près, épaulant son fusil, il fit feu deux fois sur le malheureux berger qui, blessé, essaya de se relever et retomba comme foudroyé.

Se précipitant aussitôt sur Zohra épouvantée qui ne put se défendre, il lui lia les mains et les pieds avec des ceintures dont il s'était muni, la leva évanouie dans ses bras, l'attacha transversalement sur sa monture et repartit du côté de ses tentes, croyant avoir tué Mohammed Ben Bachir.

Pendant ces courts instants, Meriem terrifiée, s'était enfuie du côté de la frontière.

VII

UN BLESSÉ

Bien qu'il soit en général fort difficile d'être fixé d'une manière exacte sur l'âge d'un nègre ou d'une négresse à cause de leur couleur qui ne change jamais, nous pouvons cependant préciser à l'égard de notre héroïne Meriem.

A l'endroit où nous sommes arrivés de ce récit, c'était une belle jeune fille, svelte, élancée et bien cambrée tout à la fois, qui ne se distinguait d'ailleurs de ses pareilles que

par la régularité parfaite des traits de son visage et la distinction de la démarche. Agée de quatorze ans à peine, elle n'en était pas moins déjà une femme très bien formée.

Blottie derrière une touffe épaisse de buissons entrelacés, elle avait assisté de loin à l'enlèvement de Zohra, sa maîtresse, par Mahmoud Ould Sadock. Aussitôt son départ, revenant sur ses pas, elle courut à Mohammed Ben Bachir. L'infortuné, qui vivait encore, gisait à terre, portant à la tête une terrible blessure d'où le sang s'échappait à grands flots.

Meriem lui humecta les tempes et le lava avec de l'eau, puis, prenant sa ceinture, banda sa plaie béante.

« Zohra, dit-il tout bas en s'éveillant tout à coup, où est Zohra ? »

« Elle viendra bientôt, reste tranquille, je vais chercher du secours. »

Elle appuya sa tête sur un oreiller qu'elle eût vite confectionné avec un linge et des herbes sèches et partit du côté de la frontière française dont ils n'étaient pas très éloignés.

Enfant trouvée, comme Zohra sa maîtresse, elle avait été recueillie comme elle par la famille arabe qui les avait élevées toutes les deux, l'une plus âgée, l'autre plus jeune, famille qui trouvait le moyen de se faire servir à peu près gratuitement. Elle avait suivi Zohra partie avec Ben Bachir et ne l'avait plus quittée aussi bien dans la bonne que dans la mauvaise fortune, lui prodiguant toujours les soins jaloux d'une fille reconnaissante pour sa mère bien-aimée.

Comprenant tout le désespoir de la jeune femme, ravie à son amant par un audacieux malfaiteur, elle résolut de le sauver, si c'était possible, et, domptant sa frayeur, s'arrêta à peu de distance du lieu du crime.

Après avoir erré le reste du jour, elle s'arrêta épuisée de fatigue, sans avoir réussi à rencontrer un douar habité, se fit une couchette sous une tente abandonnée et à moitié enlevée et s'endormit profondément du sommeil de l'enfance et de l'innocence.

A son réveil il faisait déjà jour. Les instants pressaient, il fallait trouver immédiatement du secours pour le malheureux blessé. Elle reprit donc aussitôt sa route à travers un terrain mouvementé et crevassé, tantôt au milieu des fourrés, tantôt parmi les rochers. Mais aucun obstacle ne répugnait à son courage.

Au bout d'une heure environ et comme le soleil commençait à darder sur la terre ses rayons étincelants, elle entendit tout à coup un coup de fusil à deux cents mètres d'elle et quelques pas plus loin la voix d'un homme qui disait avec précipitation :

« Ici, Diane, ici ! »

Elle se dirigea aussitôt de ce côté, dissimulée par les buissons et arriva promptement près de lui.

« Qui va là ? dit la même voix. »

« Monsieur une pauvre petite négresse qui demande instamment du secours pour un homme qu'on vient d'assassiner. Que le ciel vous bénisse si vous voulez venir avec moi. »
(A suivre).

Bourse de Paris

	COMPTANT Cours du jour	TERME Cours du jour
3 0/0.....	103 75	103 82
3 0/0 amortissable.....	102 60	102 70
3 1/2 0/0 1894.....	106 55	106 72
Tunis, obi. 3 0/0 1892.....	502 75	—
Annam, Tonkin, 2 1/2, 1896.....	92 —	—
Madagascar 6 0/0, 1887.....	91 —	—
Angleterre 2 3/4 0/0, c. 100 L.....	—	—
Autriche 4 0/0 or (40 flor.).....	104 40	—
Egypte unifiée 500 fr.....	107 10	107 50
— Daïra-Sanieh (20f r ^{ts}).....	104 30	—
— Privilégiée (500 f cap.).....	103 50	103 50
— Domaniales (20 L. cap.).....	—	—
Espagne 4 0/0. Extér. (40 p.).....	63 —	—
Hongrie 4 0/0 or (40 flor.).....	104 95	—
Italie 5 0/0 (1.000 f de rente).....	95 15	—
Portugal 3 0/0 (20 L. cap.).....	20 65	—
Roumain 5 0/0 1875.....	105 —	—
Russie 4 0/0 1867-69.....	103 —	—
— 4 0/0 1880.....	102 70	—
— 4 0/0 1889, coup. de 100 fr.....	—	—
— 4 0/0 1890, 2 ^e et 3 ^e émis.....	104 40	—
— 4 0/0 consol., 1 ^{re} et 2 ^e série.....	104 10	103 50
— 3 0/0 1891, or, t. p.....	94 47	94 50
— 3 1/2 0/0 1894.....	101 80	100 85
Turo, série D.....	22 15	22 —
Ottomanes priorité (500 f).....	463 —	461 —
Douanes ottomanes (500 f).....	496 —	487 —
Banque de France.....	3770 —	3780 —
Banque Paris et Pays Bas.....	865 —	867 —
Comptoir national d'escompte.....	581 —	582 —
Crédit algérien.....	—	—
Crédit foncier de France.....	655 —	657 —
Crédit indust. et commercial.....	605 —	—
Crédit lyonnais.....	787 —	787 —
Société de Crédit mobilier.....	53 —	—
Société générale.....	526 —	—

Chemins de fer et Ville de Paris

	COMPTANT Cours du jour
Chemins de fer département. (t. bleus).....	467 —
— (t. rouges).....	470 —
Est-Algérien, 3 0/0.....	480 —
Est, 3 0/0.....	484 50
— nouvelles, 3 0/0.....	482 50
Midi, 3 0/0.....	482 50
— nouvelles, 3 0/0.....	480 25
Nord, 3 0/0.....	489 —
— nouvelles, 3 0/0.....	494 —
Orléans, 3 0/0.....	485 —
— 1884, 3 0/0.....	481 50
Ouest, 3 0/0.....	485 50
— nouvelles, 3 0/0.....	482 50
Ouest-Algérien, 3 0/0.....	473 —
Paris-Lyon-Méditerran. (fusion).....	484 —
— nouvelles, 3 0/0.....	481 —
Sud de la France, 3 0/0.....	464 —
Ville de Paris 1855-60, 3 0/0.....	—
— 1865, 4 0/0.....	576 —
— 1869, 3 0/0.....	434 —
— 1871, 3 0/0.....	421 —
— 1871, quarts remb. à 100 f.....	112 —
— 1875, 4 0/0.....	588 —
— 1876, 4 0/0.....	588 —
— 1886, 3 0/0.....	408 —
— 1886, quarts remb. à 100 f.....	101 75
— 1892, 2 1/2 0/0 remb. 400 f.....	401 —
— 1892, quarts remb. à 100 f.....	110 25
— 1894-96, 2 1/2 0/0, r. 400 f.....	401 —

Bibliographie

VIENT DE PARAÎTRE A LA LIBRAIRIE
Edouard DELSAUD
GRAND-ANNUAIRE
POUR LE DÉPARTEMENT DU LOT
ANNÉE 1898.
Cette publication contient les renseignements administratifs, commerciaux, agricoles et viticoles. La partie locale est fort intéressante « Histoire et légende : Passage du Juif-Errent à Cahors. »
Prix : 0,60 ; Poste : 0,75.

LA NATURE. — Revue des sciences illustrée, Henri de Parville, rédacteur en chef : Masson et C^{ie} éditeurs, 120, Boulevard Saint-Germain, Paris. — Sommaire du numéro 1277, du 20 Novembre 1897.
Un nouveau gibier « le Tinamou », par Paul

Mégnin. — L'éclairage à l'acétylène, par G. Pellissier. — Le feu central et le percement des tunnels, par V. Brandicourt. — La puériculture et la Pouponnière, par Henri de Parville. — Le concours des « poids lourds », par Lucien Parisé. — Une usine centrale électrique à vapeur, par E. H. — Le moteur Diesel à combustion intérieure, par J. Laffargue. — Le massage au Japon, par le Dr Michaut. — Exposition de chrysanthèmes et de fruits, par A. Tissandier. — Chronique. — Académie des sciences; séance du 15 novembre 1897, par Ch. de Villedenil. — Les rayons X en histoire naturelle, par Abel Buguet. Ce numéro contient dix gravures, et le bulletin météorologique de la semaine.

TOUR DU MONDE. — Journal des voyages et des voyageurs. — Sommaire du N° 47 (20 Novembre 1897).

- 1^o Au pays de Don Quichotte, par M. Aug.-F. Jaccaci, traduit par M. Arsène Alevandre.
 - 2^o A travers le monde : Autour de Vérone (Notes de voyage d'un officier), par M. le lieutenant Tabouis.
 - 3^o Missions politiques et militaires : L'Avenir de Djibouti.
 - 4^o Civilisations et religions : L'émigration allemande au delà des mers en 1896.
 - 5^o Dans le monde du travail : Le bateau-parasol, par L. Muller; Le chemin de fer de l'Ouganda.
 - 6^o Civilisations et religions : La République des Chercheurs d'or de Jeltonga.
 - 7^o Bilan des explorations en cours.
- Abonnements : Un an, 26 fr. Six mois, 14 fr. Bureaux à la librairie Hachette et Cie, 79, Bd Saint-Germain, Paris.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 1303^e livraison (20 Novembre 1897).

- Monnaie de singe, par Mme P. de Nanteuil.
 - Le Semi-Cycle, par Ferdinand Merlet.
 - Le Bonnet Sauveteur, par Mme Martine Dillaye.
 - Un chemin de fer minuscule, par M. Daniel Bellet.
 - Le costume en France : Au temps de la Fontaine et des prêtintailles, par Mme Barbé.
- Abonnement : Un an, 20 fr. Six mois, 10 fr. Bureaux à la librairie Hachette et Cie, boulevard Saint-Germain, 79, Paris.

LE BON JOURNAL. Administration et Rédaction, 26 rue Racine, Paris. — Sommaire du 20 novembre.

- Vase Nacla, Chronique mondaine. — Albert Cim, La Croix de mon père. — Henri Sébille, Le parapluie de tante Mélanie. — Jeanne Mairat, Deux mondes (suite). — Alphonse Daudet, Souvenir d'un chef de cabinet. — J. Laurence, Le collier de Florine (suite). — Auguste Deslinières, L'Instantané (fin). — Charles Mérouvel, Le fille sans nom. — Variétés.

Manuel du Journal des Demoiselles

9^e édition, considérablement augmentée
Méthodes pour les principaux travaux de dames. — Impressions sur étoffes. — Marques du linge. — Manière de relever et agrandir les patrons. — Tapisserie. — Tricot. — Crochet. — Filat. — Dentelles. — Macramé, Augmentés de la Dentelle au fuseau, des Renseignements très détaillés sur la manière de peindre sur toile gobelin, sur satin, sur velours, sur drap, ainsi que la Peinture au vernis Martin, l'Émailure, la Photominiature, etc.
Orné de 500 figures et vignettes.
Broché : Paris, 3 fr. ; Dép. et Etranger, 3 fr. 50 ; Cart. : Paris, 4 fr. ; Dép. et Etr., 4 fr. 50.
Envoyer un mandat de poste à M. F. Thiéry, 14, rue Drouot.

35^e Année

Même administration que le Journal des Demoiselles

LA POUPÉE MODÈLE

JOURNAL DES PETITES FILLES
Illustré de 200 gravures environ dans le texte
Bureaux, 14, rue Drouot, Paris. — Paris, 7 fr. — Seine, 8 fr. — Départements, 9 fr. — Union postale, 11 fr.
Chaque livraison renferme en outre : Cartonnages coloriés. — Figurines à découper. — Décors de théâtre. — Patrons pour poupée. — Surprises de toute sorte. — Musique.
La Poupée Modèle, dirigée avec la moralité dont le Journal des Demoiselles a constamment donné la preuve, est entrée dans sa trente-cinquième année.
L'éducation de la petite fille par la poupée, telle est la pensée de cette publication, vivement appréciée des familles : pour un prix des plus modiques, la mère y trouve maints renseignements utiles, et l'enfant des lectures attachantes instructives, des amusements toujours nouveaux,

des notions de tous ces petits travaux que les femmes doivent connaître, et auxquels, grâce à nos modèles et à nos patrons, les fillettes s'initient presque sans s'en douter.
Envoyer un mandat de poste à l'ordre du Directeur. — Envoi gratuit d'un numéro spécimen.

PRIME MUSICALE GRATUITE

PIANISTES lecteurs du Journal du Lot, découpez ce bon et envoyez-le, avec votre adresse à M. BAJUS, éditeur à Avesnes-le-Comte (Pas-de-Calais) ; vous recevrez gratis et franco un joli morceau de musique pour piano.

MAISONS RECOMMANDÉES

TEINTURERIE PARISIENNE
Teintures, Nettoyages et Apprêts
Ferdinand MILHET
CAHORS, QUAI CHAMPOLION, 2 ET 3

Teintures de robes de soie, de laine, laine et coton, laine et soie, en noir et en toutes couleurs. Teintures de vêtements d'hommes et d'enfants, en noir et en couleurs, teints tout confectionnés. Teintures pour rideaux d'ameublement en reps, satin, damas, en toutes nuances solides. Nettoyage à sec de vêtements tout faits, sans les déformer et sans altérer les couleurs. Nettoyage des gants sans odeur. Détachage de tout vêtement. Blanchissage de gilets de flanelle et couvertures. Remise à neuf des voiles et crêpes anglais. Apprêt souple par la vapeur. Teinture et foulage des étoffes du pays.
Maison de confiance. Travail très soigné

J. VALDIGUIÉ
PHOTOGRAPHE A CAHORS
Lauréat des grandes Expositions Internationales, 7 fois Hors Concours.

Opère tous les jours, de 8 h. du matin à 5 h. du soir. — Tous genres de travaux garantis avant livraison. — Derniers progrès du jour.
Spécialité d'AGRANDISSEMENTS INALTÉRABLES jusqu'à 2 mètres de hauteur sur 1 mètre de large.

PIANOS ET MUSIQUE
A. DENAU

65, Boulevard Gambetta, Cahors.
Comptoir de Musique de 10.000 morceaux. — Pianos des meilleurs facteurs. — Lutherie. — Fournitures pour fanfares. — Location de Pianos, à partir de 8 fr. par mois. — Accords. — Réparations.

MEUBLES, SIÈGES, GLACES

Voitures de Déménagements
Méd. Argent. — Exposition de Cahors : Grand Prix.
BOUZERAND
TAPISSIER-DÉCORATEUR
CAHORS, rue Nationale, 51 et 55 et rue Lastié, 2 et 4, CAHORS

VENTE et LOCATION de meubles
ÉTOFFES POUR AMEUBLEMENTS

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Voyages dans les Pyrénées

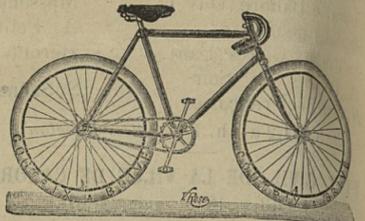
La compagnie d'Orléans délivre toute l'année des Billets d'excursion comprenant les trois itinéraires ci-après, permettant de visiter le centre de la France et les stations thermales, hivernales et balnéaires des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.
1^{er} itinéraire
Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Bagnères-de-Bigorre, Montréjeau, Bagnères-de-Luchon, Pierrefitte-Nestlas, Pau, Bayonne, Bordeaux, Paris.
2^e itinéraire
Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Pierrefitte-Nestlas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris.

(viâ Montauban-Cahors-Limoges, ou viâ Figeac-Limoges).

3^e itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne, Pau, Pierrefitte-Nestlas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris (viâ Montauban-Cahors-Limoges ou viâ Figeac-Limoges).
Durée de validité : 30 jours. Prix des billets : 1^{re} classe 163 fr. 50 — 2^e classe, 122 fr. 50.
Pour plus amples renseignements, consulter le Livret-Guide de la Compagnie, dont l'envoi gratuit est fait sur demande adressée à l'Administration centrale, 1, place Valhubert, Paris.

USINE A BRIVE



FABRE, horloger à Cahors.

A LA BOULE D'OR



H. FABRE

69, Bd GAMBETTA, 69

CAHORS

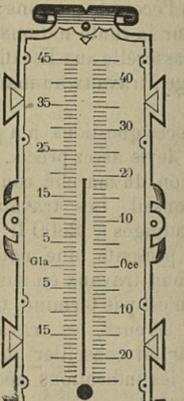
FABRICATION ET RÉPARATION
D'HORLOGERIE, BIJOUTERIE & JOAILLERIE
Dorure et Gravure sur Métaux
LUNETTERIE & OPTIQUE
Achat de Matières Or, Argent et Platine
Travaux soignés. — Prix modérés

LA VUE POUR TOUS

PAR L'EMPLOI DES VERRES GRADUÉS
Marque déposée « CRISTAL DIAMANT »
Ces verres à foyer étendu sont ordonnés par MM. les Occulistes et Chefs de Clinique

H. FABRE

69, Boulevard Gambetta, Cahors
SEUL DÉPOSITAIRE POUR CAHORS



Baro-Thermomètre

Température minima du jour : 7,8
Id. maxima de la veille : 17,2
Hauteur d'eau tombée la veille exprimée en millimètres : 1.

Paraîtra prochainement

L'ANNUAIRE OFFICIEL

Du Département du Lot

1 FORT VOLUME D'ENVIRON 350 PAGES

Prix : 2 Francs

PAR LA POSTE : 2 FR. 25

On peut, dès à présent, adresser les commandes à l'Imprimerie du JOURNAL DU LOT, Cahors.

GUERISON
Certains et Radicaux de toutes les AFFECTIONS de la PEAU
Dartres, Eczéma, Acné, Psoriasis, Herpès, Prurigo, Pityriasis, Lupus, etc., etc.
Même des Plaies et Ulcères variqueux dits incurables.
Ce traitement qui a été essayé dans les HOPITAUX avec le plus grand succès et présenté à l'Académie de Médecine ne dérange pas du travail; il est à la portée des petites bourses, et, dès le 2^e jour, il produit une amélioration sensible.
M. LENORMAND, Médecin Spécialiste, Ancien Aide-Major des Hôpitaux M^{rs}, 9, rue de Turin, PARIS. Consultations gratuites par Correspondance.

Le propriétaire-gérant : A. COUESLANT

Vignes Américaines

LES PLUS ANCIENNES DU DÉPARTEMENT

PAR MILLIONS de plants à la vente

en boutures, racinés et plants greffés soudés de toutes variétés
Grandes quantités de boutures pour greffage, 1 mètre de long
0,006 millimètres au petit bout.

Sous presse :

10^e ÉDITION DE

Nos Expériences Pratiques sur la Culture des Vignes Américaines.
Prix : 3 fr. (franco poste).

S'adresser au propriétaire, M. Victor COMBES, Chevalier du Mérite Agricole, à VIRE, par Puy-l'Évêque (Lot).